

DECISION DU

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE LILLE

28/06/2024

N° E24000066 /59

Le président du tribunal administratif

Décision désignation commissaire du 28/06/2024

CODE : 1

Vu, enregistrée le 18/06/2024, la lettre par laquelle le Président de la communauté de commune Pévèle Carembault demande la désignation d'un commissaire enquêteur en vue de procéder à une enquête publique ayant pour :

Objet(s) : Révision allégée et modification de droit commun du plan local d'urbanisme (PLU).

Maître d'ouvrage : Communauté de commune Pévèle Carembault.

Territoire(s) concerné(s) : Commune de Bachy.

Vu le code de l'environnement et notamment ses articles L. 123-1 et suivants ;

Vu le code de l'urbanisme ;

Vu les listes départementales d'aptitude aux fonctions de commissaire enquêteur établies au titre de l'année 2024 ;

DECIDE

ARTICLE 1 : Monsieur Gérard LALOT, figurant que la liste d'aptitude du département du Nord, est désigné en qualité de commissaire enquêteur pour l'enquête publique mentionnée ci-dessus.

ARTICLE 2 : Monsieur Robert VANOVERMEIR, figurant que la liste d'aptitude du département du Nord, est désigné en qualité de commissaire enquêteur suppléant pour l'enquête publique mentionnée ci-dessus.

ARTICLE 3 : Pour les besoins de l'enquête publique, le commissaire enquêteur est autorisé à utiliser son véhicule, sous réserve de satisfaire aux conditions prévues en matière d'assurance, par la législation en vigueur.

ARTICLE 4 : La présente décision sera notifiée au Président de la communauté de commune Pévèle Carembault, à Monsieur Gérard LALOT et à Monsieur Robert VANOVERMEIR.

Fait à Lille, le 28/06/2024

Le Président,

Eric KOLBERT

Pour expédition conforme,
Pour le greffier en chef,
L'adjoint administratif délégué,

